



PLAN LOCAL D'URBANISME

22U21

Rendu exécutoire le

DOSSIER

Date d'origine :

Octobre 2022

PLU approuvé le 12 Octobre 2018 - Etude réalisée par Espac'urba (76340)

Modification n°1 - APPROBATION - Dossier annexé
à la délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER POUR NOTIFICATION -

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Chambors :

- 3 – Règlement
- 4 – Plan de zonage Le Village
- 5 – Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 12 octobre 2018 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.